

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 43

Artikel: Le secret de Bernard : [suite]
Autor: Deslys, Ch.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185946>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que le beau-père est toujours épargné? Ne serait-ce point parce que le beau-père, en homme qui fut lui-même un coquin de gendre, devient facilement le camarade, l'associé, le complice de celui dont la belle-mère est le juge?

En outre, si le gendre a une belle-mère, la bru en a une également. Mais le nom de belle-mère semble exclusivement réservé à la mère de la fille, à l'exclusion de la mère du mari. C'est pour la première que sont réservés tous les quolibets, sarcasmes, épigrammes, caricatures, couplets de vaudeville, etc., etc. Avons-nous besoin de tirer la conclusion? Elle s'impose d'elle-même, et nous la formulons dans cet autre axiome: « La mauvaise réputation des belles-mères est un bruit que les gendres font courir. »

Et il est probable qu'ils ont leurs raisons, n'est-ce pas?

C'est absolument le procédé du criminel qui a pris toutes ses précautions d'avance pour égarer les soupçons de la justice sur une fausse piste, en substituant un innocent à sa place. En règle générale, je ne veux pas dire absolue, toute sortie préméditée contre les belles-mères, si elle n'émane point d'un célibataire badaud qui se borne à répéter ce qu'on dit autour de lui, émane d'un gendre aigri comme le coupable contre le gendarme. Toute récrimination contre les belles-mères équivaut à un aveu.

Je ne prétends pas, d'ailleurs, tracer de la belle-mère une apologie sans réserve, ni qu'il soit inutile de lui rappeler de temps à autre le mot de Talleyrand: « Surtout, pas de zèle! »

Je ne conteste pas non plus que le changement à vue entre la belle-mère avant et la belle-mère après le mariage n'offre bien souvent un contraste comparable aux antithèses les plus tranchées de M. Victor Hugo. Avant, la belle-mère classique voit généralement en son gendre futur le modèle de toutes les vertus; après, elle y découvre le modèle de tous les vices. Mais est-ce uniquement sa faute?

Gendres, répondez!

La main sur la conscience, oseriez-vous jurer devant Dieu et devant les hommes que vous êtes restés vous-mêmes, après, ce que vous étiez, ou du moins ce que vous sembliez être avant? Vous vous plaignez avec amertume qu'on se montre si pressé de reprendre ce qu'on avait été si joyeux de donner, et qu'ayant été tout sucre et tout miel quand il s'agissait de se débarrasser d'un ange chéri, une fois cette importante opération terminée, le miel se change en fiel et le sucre en absinthe. Mais vous-mêmes, n'étiez-vous pas tout miel aussi quand il s'agissait de conquérir cet ange, dont vous ne teniez pas moins à vous enrichir que sa mère à s'en séparer? Etes-vous bien sûr de vous être montré sans voile, de n'avoir point gardé vos défauts pour l'intimité du ménage, en ne laissant voir que vos qualités les plus séduisantes; de n'avoir pas hermétiquement fermé aux investigations in-

discrètes de la belle-mère les coulisses de votre caractère et les troisièmes dessous de votre vie? Vous pourrez vous plaindre d'avoir été trompé, à la condition de n'avoir pas trompé vous-même. Gendre qui voyez si bien la paille, prenez garde, vous avez une poutre dans l'œil, mon ami.

L'homme n'est pas parfait, la belle-mère non plus. Celle qui n'est qu'agaçante est une perle, dites-vous; mais, pourrait-elle vous répondre, le gendre qui n'est qu'insupportable est un trésor. Croyez-moi, confrères, vous n'auriez probablement pas grand'chose à gagner à la comparaison. Soyez prudents en vos attaques! S'il s'agit de prêcher une réforme, rien de mieux. Mais que le prédicateur commence. A vous l'honneur; vous êtes jeunes et vous avez le temps devant vous. Messieurs les gendres, passez les premiers!

Lo sordiau et lo bornican.

On pourro diablo dè lulu étai sor coum' on tou-pin. On avâi bio lâ ruailâ ai z'orolliès, n'oiessâi rein et l'étâi d'obedzi d'avâi on cornet, que cein resseimbiè ao gros bet de 'na clérinetta ao de 'na trompette, appondu à n'on fétu ein goma, et quand voliàvè oûre cein qu'on lâi desâi, fourravè lo fétu dein se n'orollie et lâi failâi dévezâ pè lô bet dè clérinetta. Dinsè, poivè onco oûre on bocon.

On dzon que cé pourro coo avâi fauta dè lacé po féré lo café, ye s'ein va avoué on pot vai on lacéli po ein atsetâ.

— Porriâ-vo m'ein bailli po 20 centimes, se lâi fâ?

Et sè met lo cornet à l'orollie ein sè ellieinneint on bocon po que lo lacéli lâi pouessè repondrè. Mâ lo lacéli étâi on bornican que vâvâi tot justo po sè conduire. L'avâi bin oû que l'autro lâi demandavè po 20 centimes dè lacé, mâ quand vâi lo cornet, ye crâi que l'est on eimbochâo qu'on lâi presentè, et hardi, vaissè lo lacé dedein. Ma fâi lo lacé sè met à colâ dein l'orollie, râzè su lo cotson que lo sordiau bintout tot mou sè met à dzevatâ et à ein-surtâ l'autro. Lo bornican que cheint son lacé que sè tonmè et qu'ou l'autro que lâi dit dâi gros mots, pousè son bidon et eimpognè lo sordiau pè lo cou, que l'a failu lè séparâ, sein quiet on sâ pas trào cein que sarâi arrevâ.

Le secret de Bernard.

2

Des mois se passèrent. — Enfin, la bonne nouvelle arriva. Je partis, je courus à l'adresse indiquée. C'était le soir. J'entraî d'abord chez la concierge; je la fis causer, tout tremblant que ses réponses ne fussent pas telles que je les désirais...

Elles dépassèrent toutes mes espérances. Mme Bernard, — elle se faisait appeler ainsi, — Mme Bernard était une jeune veuve sans reproche, une admirable mère. Sa lampe, allumée jusqu'au milieu de la nuit, attestait la persistance de son travail. Chaque matin, en allant à l'ouvrage elle conduisait son enfant à la salle d'asile et l'en ramenait chaque soir. Elle l'adorait. Tout pour lui! Jamais une distraction, pas une visite. La vertu même. « Et si douce! et si bonne! et si triste! Tenez, plutôt, monsieur... la voici! »

Deux noires silhouettes se dessinèrent sur le fond grisâtre